

PROJET ÉDUCATIF 2023-2027



École de la
Rose-des-Vents

ouverture bienveillance engagement

Centre
de services scolaire
des Draveurs

Québec 



MODALITÉS D'ÉLABORATION

Pendant l'année scolaire 2022-2023, l'ensemble de l'équipe-école a participé à l'élaboration de la mission, de la vision de l'école, de l'analyse de l'environnement et de la détermination des enjeux. Les membres du personnel ont choisi de conserver les valeurs implantées depuis l'ouverture de l'école en 2018.

Aux fins de l'analyse de l'environnement interne et externe de l'établissement, les parents, les membres du personnel ainsi que les élèves (4e à la 6e année) ont été invités à répondre à un sondage. Par la suite, le comité du projet éducatif a analysé les résultats. Ainsi, à partir des données recueillies, les facteurs jugés significatifs au regard des besoins, des attentes et des préoccupations majeures du milieu ont été exposés sous la forme de forces, faiblesses, menaces et opportunités. L'analyse de l'environnement qui a permis de reconnaître tant les forces que les zones de vulnérabilité à situer l'établissement par rapport aux orientations, aux objectifs et aux cibles établis par le ministre en vertu de l'article 459.2 de la LIP.

C'est ainsi que la détermination des enjeux, des orientations, des objectifs, indicateurs et cibles ont reposé sur l'analyse de ses environnements externe et interne. Servant à structurer les orientations, les enjeux ont été déterminés à partir de ceux du PEVR du Centre de services scolaire des Draveurs et du plan stratégique du ministère de l'Éducation. Affirmant les intentions qui permettront de réaliser la mission, les orientations, quant à elles, ont mené à la rédaction d'objectifs qui constituent des engagements prioritaires face à des vulnérabilités identifiées lors de l'analyse. Enfin, afin d'être en mesure d'évaluer le progrès accompli en vue de l'atteinte de l'objectif qui est représenté par une cible à atteindre (résultat visé), des indicateurs ont été identifiés.

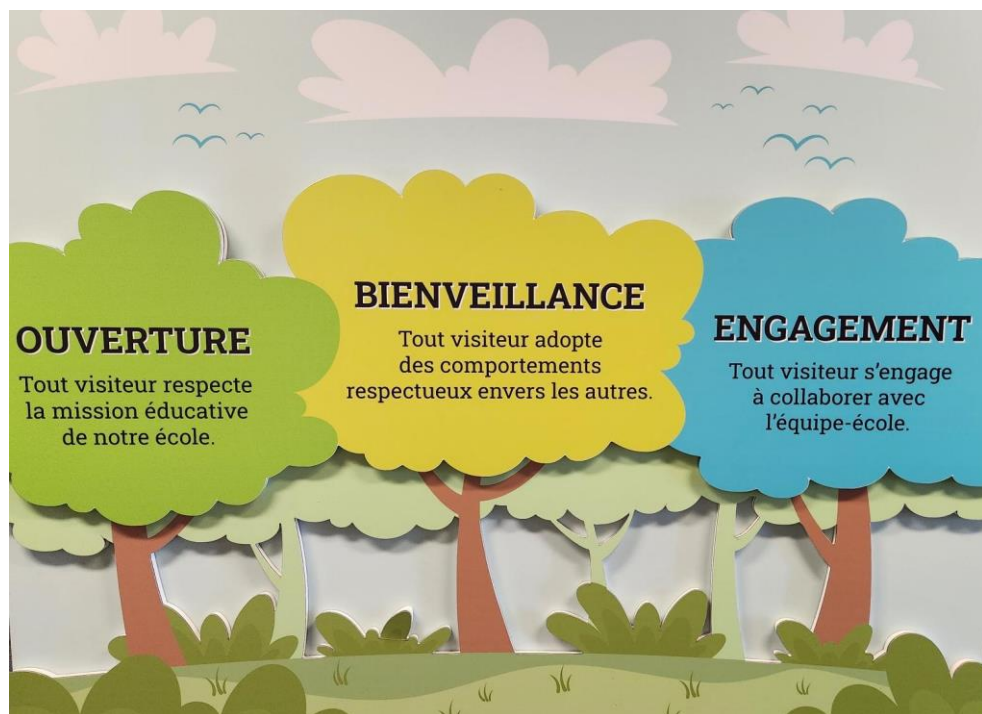


TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	4
Mot de la direction et présidence du CÉ	5
Mission, vision et valeurs	6
Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles	7
Résolution du conseil d'établissement	8
Annexes	9

AVANT-PROPOS

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître, à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement, les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite scolaire et éducative de tous les élèves, jeunes et adultes.

Élaboré avec en toile de fond le PEVR 2023-2027 du CSSD, le projet éducatif de l'école de la Rose-des-Vents est ancré dans la réalité qui lui est propre. Il reflète les caractéristiques et les besoins des élèves qui le fréquentent et répond aux attentes formulées par le milieu au regard de la réussite de tous les élèves. Résultant d'un consensus, il a été élaboré et mis en œuvre en collaboration avec la communauté éducative qui gravite autour des élèves : le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement et les représentants de la communauté et du centre de services scolaire.

S'appuyant sur des piliers tels que la collaboration, la cohérence des interventions ainsi que le soutien à l'enseignant en salle de classe, l'école de la Rose-des-Vents mise sur les compétences de son personnel, les forces de ses réseaux et de ses partenaires ainsi que la recherche de l'amélioration continue pour la mise en œuvre et l'atteinte des objectifs du projet éducatif 2023-2027.



MOT DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE ET DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

C'est avec fierté que nous vous présentons notre projet éducatif de l'école de la Rose-des-Vents pour les années 2023-2027.

À l'école de la Rose-des-Vents, l'implication du personnel nous permet d'offrir, à chaque élève, l'encadrement et l'accompagnement nécessaires à sa réussite. L'an dernier, le conseil d'établissement a pris connaissance du bilan du projet éducatif 2018-2023. Ainsi, les taux de réussite de nos élèves en 4^e année avaient diminué à la compétence lire en français. Pour la compétence résoudre en mathématique des élèves de 6^e année, le taux de réussite avaient grandement augmenté. Le travail collaboratif de l'équipe-école s'est mis en œuvre pour mettre en place des pratiques pédagogiques, des formations en lien avec ses compétences, et des activités pertinentes afin d'améliorer des résultats, et ce dès le préscolaire.

Le prochain projet éducatif poursuit cette trajectoire. L'arrivée de personnel professionnel et technique compétent à notre équipe nous permet de croire que nous avons tout en main pour obtenir les cibles que nous voulons atteindre, davantage en lecture. Cette compétence permettra de bonifier les autres compétences. La mobilisation est déjà mise en place par nos actions précises dans un continuum défini. De plus, l'importance que l'éducation est au cœur chez nos parents, nous permet de croire à une collaboration adéquate pour y arriver.

Ainsi, nous aimerions remercier le comité de pilotage; Nathalie Poirier, Chantal Grégoire, Karine Jobin, Manon Knight, Jacinthe Goudreau et Nathalie Bourgon, qui a amorcé la réflexion de nos objectifs suite aux échanges constructifs avec tous les enseignants, TES, professionnels ainsi que les éducateurs au service de garde. Nous tenons également à souligner la collaboration des élèves, et des parents ayant participé aux différents sondages. Nous tenons également à remercier le conseil d'établissement pour leur contribution. Ils ont fait preuve d'écoute, d'ouverture, et d'une grande collaboration à la recherche des solutions qui émanent à chacune de nos rencontres.

Caroline Verner
Présidente du conseil d'établissement

Karine Morissette
Directrice

MISSION, VISION ET VALEURS DE NOTRE ÉTABLISSEMENT

• MISSION

L'école a pour mission d'instruire, socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire. À l'école de la Rose-des-Vents, nous voulons que chaque membre de notre communauté grandisse à travers les expériences humaines et académiques offertes par l'école de la Rose-des-Vents, et ce, tout au long de son parcours.

• VISION

L'école de la Rose-des-Vents vise à former une communauté qui démontre de l'ouverture envers les autres et son environnement, qui manifeste de l'engagement comme apprenant et qui démontre de la bienveillance dans ses gestes et ses paroles afin de devenir un citoyen modèle et d'inspirer son entourage.

• VALEURS

OUVERTURE, BIENVEILLANCE, ET ENGAGEMENT

Ces valeurs orientent nos choix et guident nos actions, ce qui se traduit par leur valorisation constante dans notre quotidien pour qu'elles deviennent significatives pour tous. Elles se déclinent dans notre code de vie.



ENJEUX, ORIENTATIONS, OBJECTIFS, INDICATEURS ET CIBLES

Enjeu : La réussite éducative		
Orientation : Augmenter la réussite en lecture et en écriture		
Objectif	Indicateur	Cible
À l'échéance du projet éducatif, le taux de réussite à l'épreuve unique de lecture, en langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire augmentera de 13 points de pourcentage.	Taux de réussite à l'épreuve unique de lecture en langue d'enseignement de la 4 ^e année du primaire.	Atteindre un taux de réussite de 80% à l'épreuve unique.
Enjeu : Le bien-être physique et psychologique des élèves		
Orientation : Assurer aux élèves un milieu de vie sain et sécuritaire		
Objectif	Indicateur	Cible
À l'échéance du projet éducatif, la proportion d'élèves qui déclarent, par un sondage CVI, subir de la violence verbale aura diminué de 17%.	Proportion des élèves qui déclarent, par un sondage CVI, subir de la violence verbale.	Diminuer le taux d'élèves ayant avoir été insultés ou traités de nom soit occasionnellement ou soit souvent à 50%
Enjeu : L'implantation d'une culture du numérique		
Orientation : Favoriser le développement des compétences numériques du personnel et des élèves		
Objectif	Indicateur	Cible
À l'échéance du projet éducatif, augmenter le nombre d'initiatives numériques vécues par les élèves.	Le nombre d'initiatives numériques vécues par les élèves, du préscolaire à la 6 ^e année, à des fins pédagogiques.	Atteindre trois initiatives numériques par année du préscolaire à la 6 ^e année.

RÉSOLUTION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

CONSIDÉRANT que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit remplir les conditions qui suivent (LIP, articles 37 et 97.1) :

- la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il doit faire face, notamment en matière de réussite éducative et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre ;
- les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite éducative ;
- les cibles qui doivent être atteintes au terme de la période couverte par le projet éducatif ;
- les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles ;
- la périodicité de l'évaluation du projet éducatif, déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire ;

CONSIDÉRANT que le projet éducatif doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37) ;

CONSIDÉRANT que le projet éducatif doit couvrir une période qui s'harmonise avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et celle du plan stratégique du Ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;

CONSIDÉRANT que le projet éducatif doit assurer une cohérence par rapport au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1) ;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement adopte le projet éducatif de l'école (ou du centre), voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue (LIP, article 74) ;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement, tout au long du processus d'élaboration du projet éducatif, a favorisé la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire (LIP, article 74) ;

Il est proposé par Caroline Verner que le projet éducatif 2023-2027 de l'école de la Rose-des-Vents soit adopté.

ANNEXE 1 : ENCADREMENTS LÉGAUX

La Loi sur l'instruction publique (L.R.Q. c. 1-13.3) précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit remplir les conditions qui suivent :

- Présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - La description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il doit faire face, notamment en matière de réussite éducative et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre ;
 - Les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite éducative ;
 - Les cibles qui doivent être atteintes au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles;
 - La périodicité de l'évaluation du projet éducatif, déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire;
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37.4);
- Couvrir une période qui s'harmonise avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et celle du plan stratégique du Ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);
- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre en ce qui a trait à la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- Assurer une cohérence par rapport au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

ANNEXE 2: PORTRAIT DE L'ÉTABLISSEMENT 2023-2024

IMSE (indice milieux sociaux économique)		1
Notre clientèle	Nombre d'élèves	317
	Nombre de classes	1 au préscolaire 4 ans, 3 au préscolaire 5 ans, 12 au régulier
SASAF (Service d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français)	Nombre d'élèves	27
Notre équipe	Direction	1 direction 1 direction adjointe, 2,5 jours
	Enseignants	16 titulaires 5 spécialistes 1 enseignante-ortho 4 jours
	Professionnel	1 orthopédagogue 5 jours 1 ortho. en mathématique 1 jour Orthophoniste du CSSD pour le préscolaire 5 ans 1 jour/sem 1 Psychologue du CSSD pour les besoins école 2 jours/mois 1 Conseillère pédagogique en français 20 jours/an
	Soutien	5 TES (1 centre d'aide, 1x 12h30 préscolaire 4 ans, 1X 25h au préscolaire 5 ans, 1 X 25h au 1 ^{er} cycle, et 1 TES avec élèves HDAA en classe) 1 PEH à 12h30 pour le préscolaire 4 ans 1 secrétaire d'école 1 secrétaire 2 concierges
Service garde	Nombre d'élèves	137
	Personnel	1 technicienne 11 éducatrices et 2 éducateurs 4 surveillants d'élèves

ANNEXE 3: ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT

Nous avons fait des sondages qui nous ont permis de recueillir à des informations précises à notre milieu. Ainsi, des consultations ont été effectuées auprès de l'équipe-école, un sondage aux parents de Pierre Collerette, et un sondage portant sur la violence et l'intimidation aux élèves.

La cueillette d'informations nous a permis de:

La réussite de nos élèves est citée partout

Le bien-être est aussi régulièrement mentionné autant dans les classes que l'école et SDG

Équipe soudée, entraide, collaboration, lien de confiance

Élèves se sentent en sécurité, les parents aussi

Milieu communautaire : famille, le conseil municipal, marchands de la municipalité, la Source des jeunes

Ruralité : proximité/ véhicules nombreux au débarcadère parents, plusieurs transporteurs scolaires, température hivernale (autobus ne passent pas)

Communication école/maison

Étant dans un secteur rural, nos élèves sont majoritairement transportés par autobus, ou par leurs parents. Notre établissement est ceinturé d'arbres magnifiques qui s'ajustent au gré des saisons.

ANNEXE 4: LECTURE DU MILIEU

Forces

- Collaboration et travail d'équipe;
- Bienveillance entre les membres de l'équipe et envers les élèves;
- Climat de travail positif;
- Accompagnement et inclusion des nouveaux membres du personnel;
- Services de soutien aux élèves;
- Les élèves se sentent en sécurité;
- Les élèves reconnaissent l'intervention rapide du personnel lors de conflits;
- Les parents sont satisfaits de l'encadrement.

Faiblesses

- Disparité dans l'application des règles;
- Documentation sur le fonctionnement de l'école;
- Peu de structures de jeux sur la cour d'école;
- Manque d'activités parascolaires;
- Résultats non constants;
- Violence verbale entre les élèves;
- Selon les élèves, la cour de récréation est le lieu où il y a le plus de comportements à risque
- Communications nombreuses par différents moyens.

Opportunités

- Environnement extérieur;
- Organismes externes;
- Besoins de base des enfants comblés;
- Implication des parents;
- Enseignement explicite, différenciation pédagogique, classe flexible, décloisonnement.

Menaces

- Distance: transport, éloignement de la ville pour le personnel, les sorties culturelles;
- Roulement annuel du personnel;
- Débarcadère parents;
- Absence et départ hâtif des élèves.

ANNEXE 5 : TAUX DE RÉUSSITE À L'ÉPREUVE OBLIGATOIRE DE 4^E ANNÉE EN LECTURE

2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
93	84	*	*	85	57

* (années COVID, pas d'examen MEQ)